MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION, UNE NEBULEUSE CONTRASTEE INGERABLE ?

Mulhouse Alsace Agglomération (M2a) est une communauté d'agglomération récente. Elle a été construite à partir de Mulhouse, première unité urbaine haut-rhinoise. Elle agglomère en 2021 près de 39 communes. Sa situation géographique au carrefour de la France, de l'Allemagne et de la Suisse la place au coeur d'un des plus grands marchés du monde (de près de 160 millions d'habitants).

Ce carrefour de plaine bordé à l'ouest par le piémont vosgien, au sud par les derniers contreforts du Jura et à l'est par le fleuve frontalier du Rhin a été très tôt mis en valeur le réseau des rivières, des routes et des voies ferrées.

Si la communauté d'agglomération avec ses quelques 280 000 habitants pèse cependant relativement peu à l'aune des grandes métropoles rhénanes, elle n'en est pas moins une mosaïque de territoires contrastés. L'espace de cette communauté d'agglomération est aussi profondément marqué par la succession de cycles industriels alternant expansion et déclin. La construction de cette communauté a été un long parcours où les ambitions de ses promoteurs mulhousiens se sont souvent heurtés à des réticences voire des résistances.

Un carrefour important mais incomplet

Les quelques 439 km² de Mulhouse Alsace Agglomération sont situés essentiellement dans l'extrême sud de la Plaine d'Alsace dans un espace délimité par les Vosges, le Jura et le Rhin. Les terroirs agricoles dépendent en grande partie de la qualité des sols. Ceux-ci sont pour la plupart des cônes de déjection des rivières vosgiennes de la Doller et de la Thur et surtout des dépôts successifs du Rhin et de son principal affluent alsacien, l'Ill. Quand ces sols ont pu être enrichis ici ou là par des dépôts de loess, ils ont pu être cultivés par les premiers agriculteurs du Néolithique. C'est notamment le cas des terres des collines du Sundgau et de la plaine entre Ill et Doller. Par contre ce n'est pas le cas des terres situées entre Ill et Rhin. Ces sols caillouteux et très perméables font partie du domaine de la Hardt. Ces sols relativement pauvres et secs sont alors le domaine exclusif du maïs. Mais cette maïsiculture est de plus en plus tributaire de l'eau (qui est essentiellement pompée dans la nappe phréatique de l'aquifère rhénan) et des «intrants» (engrais chimiques, pesticides ou fongicides).

Avec ses quelques 20 000 hectares, la Hardt est la 2ème forêt alsacienne (après celle de Haguenau) et peut être considérée comme un véritable « poumon vert ». La forêt de la Hardt constitue la plus grande charmaie naturelle d'Europe. A côté du charme (dont les qualités caloriphiques dépassent largement celles des autres espèces d'arbres), la Hardt est aussi le domaine du chêne sessile. On y trouve aussi des pins et des arbres fruitiers sauvages comme les cormiers, les merisiers ou les alisiers. Près de 74 % de la forêt est propriété de l'État et font partie de la zone de protection spéciale Natura 2000. Le reste se partage entre les forêts communales (16%) et les forêts privées (10%). La partie occidentale de la ceinture forestière, contrairement à la Hardt, se présente plutôt en lambeaux comme la forêt du Nonnenbruch.

A l'intérieur de ce triangle de plaine bordé des trois côtés par ces forêts, s'est formée une triple étoile hydrologique, routière et ferroviaire. L'étoile hydrologique est celle de deux confluences. La première est celle de l'Ill et de la Doller à la hauteur du nord de la cité de Mulhouse. La 2ème , un peu plus excentrée, est celle de l'Ill et de la Thur. Sur cette double étoile hydrologique s'est surimposée la toile des réseaux forgés par l'homme.

Il s'agit d'abord du réseau routier inauguré il y a deux millénaires par les voies romaines puis poursuivi par le réseau des routes royales devenues après 1789 routes nationales (comme la N66 ou la N83) ou départementales (comme les D20, 55, 68 ou 204). Le carrefour routier le plus important

est cependant le réseau autoroutier qui relie l'agglomération mulhousienne à toutes les grandes métropoles nationales ou européennes. L'A35 de direction Nord/Sud relie Strasbourg à Bâle et à la Suisse. Construite entre 1970 et 1980 elle est actuellement fréquentée par plus de 50 000 véhicules/jour (dont 17% de poids lourds). L'A35 est croisée à la hauteur de l'Ile-Napoléon par l'A36 qui relie l'Allemagne aux métropoles de Paris, Lyon et Marseille. C'est actuellement l'axe le plus fréquenté avec plus de 88 000 véhicules/jour (dont 14% de poids lourds).

Cette étoile routière est doublée depuis les années 1830-1840 par une étoile ferroviaire structurant l'ensemble du réseau alsacien. Sur la ligne principale reliant Strasbourg, Mulhouse et Bâle circulent 90 TER/jour auxquels il faut rajouter une dizaine de TGV. Les autres branches de cette étoile sont constituées par les lignes Mulhouse-Kruth-Thann (28 TER et 64 Tram-Train), Mulhouse-Belfort (40 TER) et Mulhouse-Müllheim (14 TER).

Cette triple étoile est cependant incomplète. Ce qui aurait pu être un carrefour fluvial de dimension européenne est pour l'instant inachevé. La branche à l'est de Mulhouse qui est connectée au Grand Canal d'Alsace, a été renforcée par l'élargissement du canal du Rhône au Rhin de Niffer à l'Ile-Napoléon. Les nouvelles installations portuaires autour des trois sites d'Ottmarsheim, d'Ile-Napoléon et de Huningue font désormais des Ports de Mulhouse-Rhin le 3ème port fluvial alsacien pour le trafic des conteneurs. Mais la grande ambition de relier cet ensemble à l'axe rhodanien et par là à la mer Méditerranée n'a pas pu se concrétiser pour l'instant en raison notamment des riverains franc-comtois qui s'étaient opposés à l'élargissement du canal du Rhône au Rhin aux normes européennes (permettant la circulation des péniches de 1300 tonnes).

Le petit aérodrome d'Habsheim est quant à lui resté un petit aérodrome de tourisme très peu fréquenté. C'est évidemment l'EuroAirport qui devrait constituer l'atout majeur. Bi-national (Mulhouse/Basel) en 1949, il est devenu depuis trinational en associant Freiburg-im-Breisgau. Fréquenté essentiellement par une clientèle suisse (entre 52 et 55 % de passagers) et accessoirement allemande (entre 20 et 23 % de passagers) ou française (entre 22 et 27 % de passagers), il est à l'heure actuelle le 7ème aéroport français et le 3ème aéroport suisse. Si la distance kilométrique entre Mulhouse et l'aéroport (25 km environ) peut paraître raisonnable, il n'en est pas de même du temps de trajet qui est souvent rallongé en raison des bouchons quotidiens aux abords de la frontière franco-suisse.

Ce carrefour presque complet dessert actuellement une nébuleuse urbaine très contrastée.

Une nébuleuse urbaine contrastée

Cette expression astronomique désignant un objet astronomique (étoile) entouré par une enveloppe gazeuse en expansion continue, peut s'appliquer d'une certaine manière à la morphologie de la grande agglomération mulhousienne. On peut y voir une sorte d'étoile à 5 ou 6 branches entourée d'auréoles extérieures plus ou moins éloignées du coeur de la nébuleuse. Le coeur de cette nébuleuse est constitué par un espace bâti continu ayant pour centre la ville de Mulhouse et comme branches l'axe Kingersheim/Wittenheim au nord, l'axe Sausheim/Illzach/Baldersheim au nord-est, l'axe Rixheim/Habsheim au sud-est, l'axe Riedisheim/Brunstatt-Didenheim au sud-ouest et l'axe Pfastatt/Lutterbach/Morschwiller-le Bas à l'ouest. Cet ensemble de plus de 210 000 habitants (soit 80 % du total de Mulhouse Alsace Agglomération) est cependant très contrasté. Nous avons retenu pour cet ensemble de 13 communes deux séries d'indicateurs. Le premier est un indicateur démographique. Il permet de saisir l'évolution de la population des différentes communes sur une période de 55 années allant de 1962 à 2017. Les colonnes «indice» permettent de voir immédiatement les rythmes d'accroissement entre les différents recensements. Le deuxième indicateur est d'ordre socio-économique. Il distingue d'une part le pourcentage des ménages qui doivent payer l'impôt sur le revenu et d'autre part le montant moyen de l'impôt sur le revenu des ménages imposés. Même si l'impôt sur le revenu ne concerne qu'une moitié de la population, il permet tout de même de saisir un certain nombre d'inégalités.

Tableau 1 : Le coeur de la nébuleuse urbaine

	Indicateurs démographiques							Indicateurs socio-économiques	
	1962	1982	Indice	2007	Indice	2017	Indice	Ménages imposés	Montant moyen
MULHOUSE	108 995	112 157	103	111 394	102	110 468	101	31,9 %	4626
Kingersheim	5612	9655	172	13 159	234	13 336	238	48,1 %	3072
Wittenheim	9259	13 380	145	14 451	156	14 728	159	42,3 %	2736
Illzach	6688	15 396	247	14 889	223	14 732	220	42,1 %	3109
Sausheim	2447	4737	194	5280	216	5634	230	53,7 %	4036
Baldersheim	653	1837	281	2519	286	2663	308	61,7 %	4398
Rixheim	4869	10 718	220	13 103	269	14 822	304	55,5 %	4720
Riedisheim	8483	12 175	144	12 092	143	12 658	149	55,8 %	5780
Habsheim	2144	3644	172	4744	223	4928	232	59,5%	5239
Brunstatt-Didenheim	5456	6783	124	7849	144	8058	148	58,1 %	6421
Morschwiller-le-Bas	1910	2206	115	3126	144	3812	200	56,3 %	6020
Lutterbach	3678	5039	137	5989	163	6468	176	48,5 %	3782
Pfastatt	5209	6247	120	8413	162	9626	185	48,3 %	3436

(Source : www.insee.fr : « Recensement de la population, population des communes »)
www.impot.gouv.fr : « Impôts des particuliers par département et par commune »)

Le cas de la ville-centre, Mulhouse, est quelque peu atypique. La formidable croissance démographique de la «ville-champignon» de la fin du XVIIIème au début du XXème siècle est déjà un lointain souvenir. La population de la ville de Mulhouse connaît depuis les années 1960 un quasi plafonnement. La commune-centre est aussi celle qui souffre le plus de la grande pauvreté. Le montant moyen de l'impôt sur le revenu par ménage (4626 euros contre 4759 euros pour l'ensemble de l'agglomération) ne doit pas faire illusion. Il renforce en fait encore davantage l'opposition entre les quartiers favorisés (comme le Rebberg avec 70 à 80% de ménages imposés) et les quartiers très défavorisés (comme le Drouot 27% des ménages imposés ou Wolf/Wagner entre 22 et 26% de ménages imposés). Le très faible taux d'imposition dans la ville de Mulhouse (à peine 32% soit près de 20 points sous la moyenne de l'agglomération) fait bien ressortir la pauvreté d'une grande partie de la population de la ville de Mulhouse.

Dans la 1ère couronne des communes-satellites, comme pour la ville de Mulhouse, c'est l'opposition entre un Nord plus pauvre et un sud plus aisé qui domine. Le Nord plus pauvre forme une sorte de croissant allant de Pfastatt à Illzach et englobe les communes de Lutterbach, Kingersheim et Wittenheim. Le taux d'imposition varie de 42,1% (Illzach) à 48,5% (Lutterbach) et le montant moyen de l'impôt sur le revenu par ménage varie de 2736 euros (Wittenheim) à 3782 euros (Lutterbach). Du point de vue démographique la croissance stagne presque partout à l'entrée du XXIème siècle. A l'opposé de ce croissant s'étend de Sausheim à Morschwiller-le-Bas une couronne de communes plus aisées où le pourcentage des ménages imposés varie de 53,8% (Sausheim) à 61,7%(Baldersheim) et le montant moyen de l'impôt sur le revenu par ménage de 4036 euros (Sausheim) à 6421 euros (Brunstatt-Didenheim). Ces communes ont également connu une croissance démographique constante entre 1962 et 2017. C'est le plus souvent un doublement

voire un triplement de la population qui est la règle (à l'exception de Riedisheim et Brunstatt-Didenheim peut-être déjà à l'étroit dans leur ban). Plus qu'un «héliotropisme à la sauce mulhousienne», c'est avant tout la combinaison «de l'arbre et de la dénivellation» qui explique cette opposition nord/sud.

Les contrastes dans la nébuleuse sont encore plus importants dans les auréoles externes. On peut y distinguer en fait trois types de situations: l'ancien bassin potassique, la périphérie méridionale et l'axe rhénan.

L'ancien bassin potassique regroupe dans son intégralité 11 communes. Ne figurent pas dans le tableau ci-dessous les communes d'Ensisheim (qui fait partie de la communauté des communes du centre Haut-Rhin) et celles de Kingersheim et Wittenheim plutôt classées dans l'ensemble du coeur de la nébuleuse. Le bassin potassique est un véritable microcosme lié à l'exploitation entre 1904 et 2002 du plus grand gisement de potasse européen. Cette exploitation était partagée pendant la première moitié du XXème siècle entre une entreprise publique (Les Mines de Potasse d'Alsace ou MDPA) qui regroupe les anciennes mines allemandes d'avant 1918 et une entreprise privée (les Mines de Kali Ste-Thérèse). Les MDPA ont été dès le départ une sorte de laboratoire où les dirigeants (comme Pierre de Retz)) voulaient inculquer à une main d'oeuvre en grande partie d'origine polonaise la culture républicaine tout en veillant à assurer aux mineurs un minimum de confort de vie dans le cadre de cités minières construites près de carreaux de mine. Le mineur était ainsi pris en charge à toutes les étapes de sa vie. Gabriel Wackermann a ainsi résumé cette situation : *« Le pays de la potasse n'a pas échappé à l'habituelle boutade sur le paternalisme inhérent à la monoactivité:l'enfant qui naît dans la potasse va fréquenter l'école de la mine en respirant l'air de la potasse ; après le travail les mineurs vont au bistrot de la potasse; ils participent aux sociétés sportives, culturelles et aux cliques de musique de la potasse. Mais tout le monde finit par être enterré au cimetière de la potasse»*. Si les mines ont toutes fermé depuis le début du XXème siècle, le paysage du bassin potassique reste marqué par l'étendue des carreaux de mine et par les terrils plus ou moins arasés (voir croquis 1 «Le bassin potassique »). Le microcosme du pays de la potasse se lit encore aujourd'hui dans les chiffres :

Tableau 2 : L'ancien bassin potassique

	Indicateurs démographiques							Indicateurs socio-économiques	
	1962	1982	Indice	2007	Indice	2017	Indice	Ménages imposés	Montant moyen
Wittelsheim	9782	10 173	104	10 708	109	10335	106	46,3 %	2566
Staffelfelden	3114	3465	111	3600	116	4022	129	48,7 %	2614
Berrwiller	2309	2938	127	3374	146	3745	162	54,9 %	3589
Bollwiller	2536	2951	116	3565	141	4035	159	47,6 %	2494
Feldkirch	628	712	113	941	150	1010	161	57,9 %	3885
Ungersheim	1161	1430	123	1991	171	2290	197	57,6 %	3364
Pulversheim	1729	2006	116	2819	163	3013	174	53,9 %	3793
Ruelisheim	1175	1890	160	2452	209	2327	198	55,5 %	4185

(Source : voir tableau 1)

Avec quelques nuances cependant. Les deux communes les plus marquées par l'ère de la potasse restent Wittelsheim et Staffelfelden. Ce sont des communes où la population a presque stagné entre 1962 et 2017: + 6% seulement pour Wittelsheim; + 29% à peine pour Staffelfelden. Ce sont aussi les deux communes où le montant moyen de l'impôt sur le revenu est le plus faible (à peine 2600 euros par ménage). Les autres communes plus éloignées du coeur minier sont un peu mieux loties car l'empreinte minière y était un peu plus faible.

Toute autre est la situation des petites communes rurales des collines du Sundgau :

Tableau 3 : La ceinture périurbaine

	Indicateurs démographiques							Indicateurs socio-économiques	
	1962	1982	Indice	2007	Indice	2017	Indice	Ménages imposés	Montant moyen
Battenheim	620	1003	101	1283	207	1589	256	62,1 %	4628
Zimmersheim	331	826	250	1010	305	1066	322	70,9 %	8378
Eschentzwiller	593	1026	173	1394	235	1535	259	71,1 %	8347
Bruebach	359	687	191	1027	286	1061	296	62,6 %	7557
Dietwiller	324	1053	325	1315	406	1479	456	66,4 %	10 519
Steinbrunn-le-Bas	509	572	112	643	126	744	146	64,6 %	7277
Flaxandern	570	1144	201	1465	257	1503	264	62,5 %	5260
Zillisheim	1431	1936	135	2549	178	2665	186	62,1 %	5034
Galfingue	347	508	146	775	223	821	237	62,7 %	4964
Heimsbrunn	765	983	128	1419	186	1302	170	60,1 %	4565
Reiningue	1500	1701	113	1705	114	1998	133	56,8 %	3553

(Source : voir tableau 1)

Le phénomène de la périurbanisation joue pleinement dans ces villages des collines sundgauviennes. La plupart de ces communes (à l'exception de Zillisheim et Reiningue) avaient en 1962 moins de 600 habitants. Ce sont presque tous des «villages-champignons» qui ont vu leur population plus que doubler voire tripler depuis 1962. Les seules exceptions sont les communes les plus périphériques de Reiningue et de Steinbrunn-le-Bas. C'est dans ces communes périurbaines qu'on trouve aussi les taux d'imposition les plus élevés allant de 60,1% (Heimsbrunn-le-Bas) jusqu'à 71,1% (Eschentzwiller). C'est à Dietwiller que le montant moyen de l'impôt sur le revenu est le plus élevé (10 519 euros soit plus que le double de la moyenne de l'agglomération).

Reste le cas de l'auréole la plus périphérique et la plus déconnectée du reste de l'agglomération mulhousienne. Les 6 communes de l'axe rhénan sont situées sur l'étroite bande située entre la Forêt de la Hardt et le Rhin. Longtemps marginalisées et réduites à une agriculture extensive sur les sols pauvres de la Hardt noire, elles ont pu profiter de la construction entre les années 1930 et 1950 du Grand Canal d'Alsace.

Tableau 4 : le front rhénan

	Indicateurs démographiques							Indicateurs socio-économiques	
	1962	1982	Indice	2007	Indice	2017	Indice	Ménages imposés	Montant moyen
Bantzenheim	1153	1575	137	1642	142	1608	139	53,2 %	3386
Chalampé	370	1034	279	888	140	950	257	61,2 %	3722
Ottmarsheim	1495	2003	134	1894	127	1889	126	55,1 %	3631
Hombourg	769	840	109	1010	133	1362	177	64,3 %	4487
Petit-Landau	465	603	130	665	143	853	183	65,1 %	5600
Niffer	225	575	256	896	398	978	435	73,4 %	6961

(Source : voir tableau 1)

La croissance démographique a été particulièrement forte entre les recensements de 1962 et 1982. Cette croissance a été quelque peu ralentie pour les communes de Bantzenheim et d'Ottmarsheim. Ces deux communes sont également en retrait pour le taux d'imposition (entre 52 et 55%) et le montant moyen de l'impôt sur le revenu (entre 3300 et 3600 euros). C'est la commune de Niffer qui a le plus bénéficié des travaux d'aménagement portuaire.

Ces plus ou moins fortes disparités dans l'espace de l'actuelle Mulhouse Alsace Agglomération s'expliquent en grande partie par les fortunes diverses des cycles industriels.

Un espace marqué par les cycles industriels

Mulhouse, la «Manchester alsacienne» a été pendant près de 2 siècles le phare industriel de l'Alsace autour notamment des industries textiles et mécaniques. Les deux sociétés emblématiques, DMC pour le textile et SACM pour la mécanique, ont connu au XXème siècle un déclin continu. A l'heure actuelle il ne reste plus que quelques bribes à Mulhouse et dans la 1ère ceinture. Texunion qui employait à Pfastatt encore près de 1500 salariés dans les années 1970 a été réduite à la dimension d'une simple PMI avec à peine 120 salariés. Au début du XXIème siècle DMC/Illzach s'est spécialisé dans le créneau de la préparation et la teinture des fils à broder et des fils pour crochet et tricot. A Pulversheim on peut citer le groupe Fauricia et le groupe américain Foss Manufacturing, fabricant de non-tissés destinés à l'industrie automobile.

L'autre pilier, la potasse, a connu les mêmes déboires. L'âge d'or de la potasse se situe à la fin des années 1950 quand les MDPA employaient sur l'ensemble du bassin jusqu'à 13 000 salariés. Depuis les mines ont fermé les unes après les autres. En 2005 il ne restait plus que 500 salariés dont le rôle consistait à démanteler et à remettre aux normes environnementales d'anciens sites de production.

Pour compenser ces hémorragies industrielles, les différents responsables politiques et économiques ont voulu parier sur l'industrie automobile et se sont tournés vers le groupe Peugeot PSA. Tout a été fait pour offrir les meilleures opportunités: espace vierge (près de 320 hectares dans la partie occidentale de la forêt de la Hardt), accessibilité (croisement autoroutier, bretelle ferroviaire, nouveau site portuaire) et disponibilité et qualification de la main d'oeuvre.

L'aventure industrielle commence en 1962 avec l'ouverture d'une première unité de production de boîtes de vitesse pour alimenter le site principal de Sochaux. En 1963 c'est la forge de Sochaux qui fut déménagée sur le nouveau site mulhousien. Actuellement c'est la seule forge du groupe en France ; elle produit d'ailleurs des pièces à multiples usages. A partir de 1971 le site atteint sa vitesse de croisière avec la construction d'une usine de fabrication composée de trois unités de production: tôlerie, peinture et carrosserie. Le site de Mulhouse a pu alors se lancer dans la fabrication de ses modèles successifs. Ce furent d'abord les modèles d'entrée de gamme: Peugeot 304 (en 1971), Peugeot 205 (en 1982), Peugeot 106 (en 1991) et Peugeot 206 (en 1998). Au début du XXIème siècle le groupe Peugeot PSA s'est plutôt lancé dans la fabrication des modèles hauts de gamme: Peugeot 2008 (en 2013), DS7Crossback (en 2018) et Peugeot 508SW (en 2019). Le pari automobile a été gagné car Peugeot/Mulhouse est devenu le premier employeur privé d'Alsace: en 2013 le groupe employait 7600 salariés (dont 15% de femmes) et produisant près de 213 000 véhicules par an. Mais la concurrence acharnée sur un marché mondial plutôt terne depuis 2019 a provoqué une baisse des ventes et par la même une baisse des effectifs employés sur le site mulhousien (avec 5700 CDI et 750 intérimaires).

Les aléas du trio Textile/Mécanique/Potasse ont entraîné d'indispensables recompositions. La reconversion du bassin potassique est emblématique. Les 24 puits en activité (avec pas moins de 13 880 salariés en 1948) ont tous été fermés. A Wittenheim par exemple ce furent Fernand (en 1972), Anna (en 1978) et Théodore (en 1986). Il a fallu redistribuer (après dépollution) les carreaux miniers et les cités ouvrières. Le choix des communes de Kingersheim et de Wittenheim a été celui d'épouser la nouvelle vague des grandes surfaces commerciales. (voir croquis 2 «Deux pôles du bassin potassique en reconversion»). Les deux communes pouvaient alors proposer les indispensables surfaces commerciales (magasins, entrepôts, parkings) d'autant plus que la commune de Mulhouse en était plus ou moins dépourvue. La D430 (la Route de Soultz) est devenue la colonne vertébrale d'une cascade de zones commerciales: Kaligone (« Kali » pour ne pas oublier le passé potassique) sur la commune de Kingersheim, le Centre Anna, le Pôle 430 et Jeune Bois sur la commune de Wittenheim. Cela représente près de 200 hectares de surface au sol occupée en 2020 (soit près de la moitié des surfaces au sol occupées dans l'agglomération mulhousienne). Ces 4 zones contiennent plus de 400 établissements qui emploient plus de 5000 personnes (dont 50% dans le commerce, 23% dans les services et seulement 11% dans l'industrie et le bâtiment). Dans un de ses rapports l'AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) met cependant le doigt sur un certain nombre de lacunes : «*Le développement des surfaces commerciales s'est effectué sans stratégie globale d'aménagement commercial sur le territoire ce qui a conduit à la concentration de ces pôles de distribution aux entrées d'agglomération. Ceux-ci périphériques au caractère monofonctionnel et à la qualité médiocre des espaces publics comme de l'architecture sont entièrement organisés autour de la circulation automobile».*

*C*ette stratégie de mono-activité commerciale n'est pas forcément la règle dans le reste de l'agglomération. Les nouvelles zones d'activité de Wittelsheim et d'Illzach ont accueilli en 2019 respectivement 521 et 450 entreprises dans des domaines variés comme l'industrie, l'hôtellerie ou les services.

La dernière auréole, séparée du coeur de la nébuleuse par l'imposante Forêt de la Hardt, est la portion d'une quinzaine de kilomètres de l'axe rhénan entre Chalampé au nord et Niffer au sud. Longtemps considérée comme une zone-tampon entre les ennemies françaises et allemandes, la frontière rhénane a été réhabilitée par le creusement du Grand Canal d'Alsace. C'est le traité de Versailles (29 juin 1919) qui accorda au vainqueur français l'usage du Rhin à des fins hydroélectriques et le droit de construire un canal latéral. Ce dernier est jalonné sur une longueur de 50 km par 4 centrales hydroélectriques: Kembs (1932), Ottmarsheim (1952), Fessenheim (1956) et Vogelgrun (1959). Dans le cadre de l'Aménagement du Territoire ce front rhénan a été industrialisé.

Dans le secteur rhénan de Mulhouse Alsace Agglomération c'est surtout l'industrie chimique qui a été privilégiée. C'est le cas notamment du site de Chalampé avec l'usine Rhodia (ancienne filiale de Rhône-Poulenc) reprise en 2011 par le groupe belge Solvay puis en 2017 par le groupe allemand BASF. L'usine Butachimie s'est spécialisée dans la production de l'adiponitrile (ADN) utilisée dans la fabrication des nouvelles fibres textiles. La commune d'Ottmarsheim, par ailleurs connue pour son ancienne abbatiale romane, est surtout l'extrémité orientale du canal du Rhône au Rhin. Ses silos sont le plus grand stockage de grains (225 000 tonnes en 2014) mais aussi de nitrates (1200 tonnes). Sur les 16 sites haut-rhinois classés «Seveso seuil haut» (en raison des risques d'incendie, d'explosion ou de pollution), on relève à l'heure actuelle dans cet espace rhénan pas moins de 5 sites classés : Alsachimie et Butachimie à Chalampé, Boréalis/Pec-Rhin à Ottmarsheim, Tredi et Tym logistique à Hombourg.

Certaines communes ont aussi voulu transmettre le patrimoine industriel des siècles précédents. C'est le cas notamment de l'Ecomusée d'Ungersheim qui s'est installé sur un site de près de 100 hectares qui jouxte le puits Rodolphe, une ancienne friche industrielle. C'est le premier musée de plein air où été transférées et remontées d'authentiques constructions alsaciennes. L'Ecomusée se compose de 75 bâtiments traditionnels originaires de toute l'Alsace (maisons, fermes, ateliers d'artisans) et a accueilli en 2016 près de 194 000 visiteurs. Le patrimoine minier est également conservé dans un certain nombre d'autres petits musées. On peut notamment citer le petit Musée de la ville Kalivie à Wittelsheim sur le carreau Joseph Else. A quelques pas de la limite septentrionale de M2A on peut également citer le très beau Musée de la Régence à Ensisheim qui abrite à côté des sections historique et archéologique une section « musée du mineur » qui rassemble toute une série de documents, d'outils et d'objets variés provenant des trois puits creusés et exploités sur le site d'Ensisheim.

Les différents espaces industriels pourtant intégrés très tôt au processus de mondialisation ont paradoxalement été spatialement cloisonnés. Le chemin du processus de regroupement des différentes communes dans le cadre d'intercommunalités plus larges, n'a pas été aisé.

Une communauté d'agglomération ingérable ?

Mulhouse a toujours été considérée comme une particularité dans l'histoire alsacienne. D'ancienne ville-libre elle est devenue selon l'expression de Raymond Woessner une sorte «de trou rouge peuplée d'ouvriers socialistes au milieu de campagnes conservatrices». Les limites actuelles de Mulhouse Alsace Agglomération sont le fruit d'un long processus de regroupement de communes impulsé par les différents maires de Mulhouse. Si le XIXème siècle a été celui des «maires patronaux» (comme ceux de la dynastie des Dollfus ou de de Koechlin), le XXème siècle est plutôt celui des «maires socialistes» comme Auguste Wicky (1925-1940), Jean Wagner (1953-1956), Emile Muller (1956-1981) ou Jean-Marie Bockel (1989-2010). Leurs mandats ont parfois été interrompus par des séquences gaullistes (comme celle de Lucien Gander de 1947 à 1953), centristes (comme les mandats de Joseph Klifa de 1981 à 1989) ou de droite LR (comme les mandats de Jean Rottner et de sa «remplaçante» Michèle Lutz depuis 2010). Mais les deux derniers maires socialistes (qui ont d'ailleurs rompu avec leur parti d'origine comme la SFIO/Wagner et le PS/Bockel) qui ont le plus oeuvré dans cette quête d'intercommunalité. Emile Muller a été le premier à lancer ce processus. Dès 1959 il est à l'origine de la création du SIMI (Syndicat Intercommunal Mulhouse-Illzach. Celui-ci agglomérera en 1962 les communes de Riedisheim, Sausheim et Rixheim dans le cadre du SIZIRM et en 1968 le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). Le SIVOM s'élargira avec l'apport de 7 communes supplémentaires du nord-ouest (Pfastatt, Richwiller, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas) et du sud-ouest (Didenheim, Brunstatt et Zillisheim).

Le processus s'enlisa ensuite pendant une trentaine d'années avant les lois Chevènement (17 juillet 1999) créant l'instrument de la communauté d'agglomération pour les communes de plus de 50 000 habitants et la loi Voynet (25 juin 1999) créant la LOADDT (Loi d'orientation pour l'Aménagement et le développement Durable). Le maire Jean-Marie Bockel (Parti socialiste puis Gauche Moderne) a voulu relancer le processus d'intercommunalité en constituant en 1997 la CAMSA (Communauté d'Agglomération Sud-Alsace) qui rassemblait 5 communes (Didenheim, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse et Zillisheim). Elle intégra ensuite les 10 communes du Bassin Potassique et fusionna (par arrêté préfectoral du 16 décembre 2009) avec la communauté des communes de l'Ile-Napoléon et la communauté des communes des Collines pour prendre le nom de M2A (Mulhouse Alsace Agglomération).

En 2020 Mulhouse Alsace agglomération comprend 39 communes. La représentation de ces communes dans la gouvernance de la communauté d'agglomération est établie en fonction de leur poids démographique. Mulhouse avec ses quelques 110 000 habitants (soit 44% de l'ensemble) détient avec ses 40 conseillers (sur 103) la majorité relative. Suit ensuite un peloton fragmenté en plusieurs groupes. Le premier peloton est constitué par 5 communes qui tournent autour de 14 000 habitants (Kingersheim,Wittenheim, Illzach, Rixheim et Riedisheim). Les deux premières étaient en 2020 les deux seules à avoir réélu une majorité de gauche. Le deuxième peloton est composé de 3 communes de 5000 à 10 000 habitants (Wittelsheim, Brunstatt-Didenheim et Sausheim). Les 30 autres communes n'ont droit, en raison de leur poids démographique plus faible, qu'à un seul conseiller. Ce poids démographique a été plus ou moins respecté jusqu'en 2017 dans l'attribution des postes de l'exécutif (un président et quinze vice-présidents). La présidence de M2A a été assurée de 2009 à 2017 par le maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel qui avait pu s'appuyer initialement sur une majorité de gauche grâce aux représentants des communes de Kingersheim et de Wittenheim. Mais le repositionnement de Jean-Marie Bockel après 2007 dans la Gauche Moderne (nouvelle alliée de l'UDI) a perturbé l'ancien rapport de forces entre Gauche et Droite. C'est pour cette raison que le choix de la présidence s'est porté sur le maire de la«petite commune» de Berrwiller (Fabian Jordan). Entre temps c'est Jean Rottner qui a été élu maire de Mulhouse sous l'étiquette UMP puis LR avant d'accéder à la présidence de la Région Grand Est. En raison de la loi du non cumul des mandats, il a été remplacé à la mairie de Mulhouse par sa première adjointe, Michèle Lutz. Les élections municipales de juin 2020 déroulées dans le contexte tragique de la pandémie du Covid-19, ont pérennisé les positions de la majorité sortante. La liste Lutz-Rottner est arrivée en tête devant la liste de rassemblement de la gauche et des écologistes «Mulhouse Cause Commune» emmenée par Loïc Million, devant les deux listes Lara Million et Fatima Jenn plus ou moins « macronistes » et la liste d'extrême-droite.

Mais ces élections ont surtout révélé au grand jour les divisions au sein même du centre et de la droite. Si le mandat de Fabian Jordan à la tête de la M2A a été reconfirmé par 67 voix contre 37 pour le maire de Hombourg, la représentante de Mulhouse, Michèle Lutz n'a pas accepté dans un premier temps la 2ème vice-présidence (la 1ère étant attribuée au maire d'Illzach Jean-Luc Schildknecht) estimant que la ville de Mulhouse a été lésée dans cette nouvelle répartition. Lorsque le président Fabian Jordan lui a proposé le poste de 15ème vice-président, la représentante mulhousienne a refusé cette proposition laissant ainsi le champ libre aux candidatures de Lara Million (sous étiquette LRM) et de Loïc Minéry (sous l'étiquette EELV de la liste Mulhouse Cause Commune). C'est ce dernier qui a été élu contre toute attente à la 15 ème vice-présidence.

Ce scénario ubuesque a en tout cas montré l'extrême difficulté de pilotage d'une structure aussi hétéroclite où les anciennes oppositions Gauche/Droite ont été brouillées par les ambitions et rivalités personnelles et par une fronde des «petites entités» contre le «géant» mulhousien.

On pourra laisser la conclusion au géographe Henri Nonn qui dans son dernier livre de 2015 avait déjà pointé de manière prémonitoire les grands enjeux : «*La métropolisation de Sud-Alsace a des spécificités complexes voire des stratégies éclatées tant au niveau des entités urbaines majeures que des forces économiques...Mais l'horizon d'agglomération, judicieux pour le développement socio-économique, apparaît à dépasser désormais en fonction des enjeux de métropolisation*».

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

1) Les cartes

* Carte IGN au 1/100 000ème «Colmar/Mulhouse/Bâle (2009)
* Carte TOP 25 au 1/25 000ème «MULHOUSE/Forêt domaniale de la Hardt» n° 3720 ET (2020)
* Carte TOP 25 au 1/25 000ème «GRAND BALLON/Cernay/Guebwiller» n°3620 ET (2020)

2) Les livres et les articles

* Henri Nonn: «L'Alsace actuelle, Développement régionalet métropolisation depuis les années 1950» (Presses Universitaires de Strasbourg, 2015)

* Gabriel Wackermann: «Le pays de la potasse: histoire d'un bassin d'innovation permanente » (dans «Revue d'Alsace», n°115, 1989, pp 113-122)

* Yves Frey: «Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute Alsace (1919-1945) (dans «Revue d'Alsace», n°125, 199, pp 222-227)

* Raymond Woessner: «Enfin ,une agglomération» (dans Association d'histoire et de géographie, 2004)

3) Sur Internet

* «Hardt-Atlas des paysages d'Alsace» dans www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr

* «Territoires économiques Atelier national» dans www.aurm.org

* Sur wikipédia: de nombreux articles ont été consultés comme
- Forêt de la Hardt
- PSA/Peugeot-Mulhouse
- Liste des Maires de Mulhouse
- Fiches de toutes les communes de Mulhouse Alsace Agglomération